

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE FINANCE
Du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Edith Doucet (jusqu'en octobre 2022)
Denise Frenette
Samuel LeBreton (jusqu'en octobre 2022)
Richard Losier (à partir d'octobre 2022)
Denis Mallet, président
Denis Prud'homme

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
Sébastien Deschênes (à partir de juillet 2022)
Pierrette Fortin (jusqu'en juin 2022)
Daniel Godbout, directeur du Service des finances (jusqu'en février 2023)
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur au campus de Shippagan
Ginette Thériault, directrice du Service des finances (à partir de janvier 2023)

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni sept fois entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 avril 2023. Les réunions se sont tenues aux dates suivantes :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ✓ Le 10 mai 2022 | ✓ Le 7 février 2023 |
| ✓ Le 13 septembre 2022 | ✓ Le 16 février 2023 |
| ✓ Le 8 novembre 2022 | ✓ Le 13 mars 2023 |
| | ✓ Le 27 mars 2023 |

À titre de comparaison, le Comité de finance s'était réuni à cinq reprises lors de la même période l'année précédente.

3. RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ

Lors de ses réunions, le Comité de finance a adopté les résolutions suivantes :

R : 03-CFI-220510

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs d'autoriser le campus de Shippagan de l'Université de Moncton à faire un prêt hypothécaire ne dépassant pas 2 M\$ pour la rénovation de la résidence étudiante située au 188, boulevard J.-D. Gauthier à Shippagan. »

R : 04-CFI-220913

« Que le rapport annuel 2020-2021 du Comité de finance soit présenté au Conseil de l'Université pour réception. »

R : 05-CFI-221108

« Le Comité de finance recommande au Conseil de l'Université l'adoption des principes directeurs du budget de l'année financière 2023-2024. »

R : 06-CFI-221108

« Que le Comité de finance recommande au Conseil de l'Université les tarifs de location pour l'année 2023-2024 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé « Tarification des logements universitaires - 2023-2024 ».

R : 01-CFI-230216

« Que le Comité de finance recommande au Conseil de l'Université l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'ABPPUM (Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton) – unité I. »

R : 02-CFI-230313

« Que le Bureau du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines reçoive le mandat de développer un tableau comparatif des conditions de travail de tous les groupements d'employées et d'employés : professeurs, cadres administratifs, techniciens et autres. »

R : 05-CFI-230327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil de l'Université l'adoption du budget 2023-2024 de l'Université de Moncton. »

R : 06-CFI-230327

« Que le Comité de finance recommande au Conseil de l'Université l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'APPUMCS (Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton – campus de Shippagan. »

4. AUTRES POINTS DISCUTÉS

- Les régimes de pension
- L'analyse des écarts entre le budget 2021-2022 et le résultat réel au 30 avril 2022
- Les projections de l'année financière 2022-2023
- La planification budgétaire 2023-2024
- Les projections au 30 avril 2023
- Le principe du « zero-based budget »
- Les mandats de négociation entre l'Université de Moncton et les associations suivantes :
 - ✓ l'APPUMCS (Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, campus de Shippagan)
 - ✓ l'AEUM (Association des employés de l'Université de Moncton)
 - ✓ l'ABPPUM – unité II (Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel)
 - ✓ L'APAPUM (Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton) (1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024)
- Les mises à jour de l'état d'avancement des projets d'infrastructure

Préparé par le Secrétariat général – Juillet 2023